

SOCIÉTÉ : **SIRA**
 SIÈGE : 38550 LE PEAGE ROUSSILLON FRANCE
 N° d'identification : 0043

Les produits désignés ci-dessous sont certifiés par FCBA. Ils bénéficient du droit d'usage de la Marque Collective de Certification CTB-B+ dans les conditions prévues dans les Règles Générales de la Marque et le Référentiel de la Marque.

Activité : **Traitement de débits et bois ronds**

Station de traitement : **SIRA
 LES GRANDES GRANGES
 SABLONS
 38550 LE PEAGE DE ROUSSILLON
 FRANCE**

Classe d'emploi selon EN 335-1	1	2	3		4	
			3.1	3.2		
Conditions de service selon NF B 50-105-3						
Traitement conféré	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Sp : Oui
ANTITERMITES						
Procédé de traitement :	Autoclave Vide et Pression					
Produit utilisé :	TANALITH E 3474					
Sp : Rétention supérieure pour ouvrages ou circonstances spéciales qui nécessitent des protections renforcées						

FCBA atteste la conformité des produits, décrits ci-dessus, au référentiel de certification CTB-B+ dans les conditions définies dans les règles générales des marques CTB.

Ce certificat atteste la qualité des fabrications, fondée sur un contrôle permanent. Il ne peut préjuger des décisions qui seraient prises en cours d'année à l'examen des résultats de ce contrôle. La liste à jour des titulaires de la Marque et des produits certifiés est disponible sur Internet www.fcba.fr.

Seuls les produits accompagnés d'une étiquette faisant référence à la marque CTB-B+ peuvent se prévaloir du présent certificat.

N° de certificat : 501-18-2279

Annule et remplace N° : 501-18-2028

Date d'édition : 08 novembre 2018

Valable jusqu'au : 07 novembre 2021

Nombre de pages : 1

LE DIRECTEUR CERTIFICATION

ALAIN HOCQUET